

Lapasse, Pierre de

Pierre de Lapasse est magistrat judiciaire depuis 2000.

En 2002, il est juge d'instance à Beauvais puis en 2008 juge au tribunal de grande instance de Mont-de-Marsan. En 2009 il est substitut à l'administration centrale du ministère de la justice et des libertés, au Ministère de la justice.

Il participe aux négociations européennes et internationales, notamment en matière de coopérations judiciaire et de procédure. Il participe à la rédaction du décret n° 2011-48 du 13 janvier 2011 portant réforme de l'arbitrage. Notamment à ce titre, il est l'auteur de plusieurs articles, dont *Le nouveau droit français de l'arbitrage internet et international*, écrit avec le professeur Emmanuel Gaillard (*Dalloz*, 2011, pp. 175-192).